

LA MORALE A L'ECOLE PRIMAIRE

Les circulaires envoyées aux Instituteurs par la Haute Direction s'expriment ainsi : " Vous enseignerez la morale. "

La formule est assez vague pour permettre à la haute Direction, de frapper d'ostracisme, l'infortuné, qui voulant prendre un peu d'initiative, a le malheur de déplaire à ses Chefs, aux Elèves et aux Familles.

Alors, le Frère. . . Aman, tire cette conclusion très-juste : la morale de l'école primaire, n'est pas morale ; elle n'est pas immorale, car elle n'existe pas ; Qu'est-t-elle donc ? Elle est A' MORALE avec un " A " privatif.

Sans doute, il est noir, le tableau de l'enseignement primaire, gratuit, laïque et obligatoire en France à l'heure présente ; mais il a été dessiné par un homme, dont on ne peut nier la compétence, ni le jugement, ni la loyauté.

Franc-Maçon, il l'est, j'en ai la preuve ; son nom figure au supplément du dernier répertoire maçonnique, page 2. Colonne I, No. 17. " Il a été initié le 23 octobre 1909. Il est secrétaire de la " Loge L'AVENIR " à Paris.

Quand même, le témoignage de ce monsieur a de la valeur, il est honnête, il est loyal, il part d'une âme libre encore du sectarisme.

J'aurais bien des conclusions à tirer, je préfère attendre.

Néanmoins, c'est trop clair, il me faut bien le constater : La déchéance de la morale primaire correspond, à peu près comme date, dans l'Ecole primaire, avec la suppression de l'enseignement religieux et de la morale catholique.

Signé : GERMAIN,

(pour sa part.)

Fr. L. A. RONDOT, O. P.

(pour la mienne.)